



Empowered lives.  
Resilient nations.



## **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL CHARGE D'ANALYSER LA RELATION ENTRE LA DECENTRALISATION ET L'INCLUSION AU CAMEROUN**

### **1. Contexte et Justification**

Le Cameroun s'est engagé à inscrire son processus de développement dans le cadre d'une Vision, dénommée « Vision Horizon 2035 », document à partir duquel est décliné le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) pour la période 2010-2020. Ce document constitue le cadre intégré de référence de l'action gouvernementale pour la réalisation de la première phase de la vision. Les travaux de planification de la seconde phase de la vision sont actuellement en cours.

Bien que les résultats obtenus durant cette première soient situés en dessous des objectifs fixés dans la vision Cameroun 2035, l'économie Camerounaise a connu une croissance soutenue passant de 2,9% en 2010 à 5,8% en 2015. Elle a fait preuve d'une résilience notable face à la baisse du prix du pétrole et au choc sécuritaire dans la sous-région en maintenant sa croissance au-delà de +4% durant les deux dernières années. Toutefois, cette croissance remarquable ne se reflète pas en termes de développement humain. La plupart des populations camerounaises n'en tirent pas pleinement profit. La croissance ne s'est pas accompagnée par une baisse significative de la pauvreté. Parallèlement, on note aussi une augmentation des inégalités.

Conscient de ces problèmes, le Gouvernement veut apporter des mesures correctrices durant la réalisation de la deuxième phase de la vision 2035 dont le document stratégique est en cours d'élaboration. Dans ce sens, le prochain Rapport National sur le Développement Humain pour le compte de l'année 2018 (RNDH 2018) se penche sur la question de l'inclusion. L'objectif est de comprendre les contraintes de l'inadéquation entre la croissance et les inégalités sociales observées durant la première phase de la vision et d'en tirer les leçons pour proposer des mesures pour rendre la croissance plus inclusive.

La recherche de la croissance inclusive comprends l'identification de deux volets importants. D'une part, les ingrédients de la croissance comme leviers de l'inclusion qui permettraient de toucher un plus grand nombre de population pour réduire subséquemment la pauvreté et ou créer de l'emploi. D'autre part, les politiques de la croissance inclusive qui devraient permettre d'améliorer l'implémentation des politiques économiques et sociales en faveur de l'inclusion. Au Cameroun, la facteur spatial est une variable importante de l'exclusion. La pauvreté monétaire est davantage un phénomène rural qu'urbain et qu'elle présente aussi une variation régionale importante. Le taux de pauvreté est par exemple deux fois plus élevé dans les régions septentrionales du pays que la moyenne nationale. Ce phénomène d'inégalité spatiale s'observe aussi au niveau des accès aux services de base comme la santé, l'éducation, l'énergie et les

infrastructures de production. Au de-là de l'efficacité des politiques publiques, ces phénomènes posent des problématiques profondes en matière d'équité. La dernière revue des dépenses publiques de la banque Mondiale sur les dépenses entre 2015 et 2017 souligne par exemple que la répartition régionale du budget de la santé ne tient pas compte des besoins des populations, de leur statut socioéconomique, du fardeau de la maladie ou du contexte sécuritaire. Les faits ont montré que les régions de l'extrême Nord, du littoral et du Nord ont reçus les plus faibles montants par habitant pour le budget de santé ces trois dernières années alors ces parties du pays sont les plus pauvres et où les besoins sont les plus importants. Ces observations sont aussi valables pour l'éducation dont l'inégalité de répartition des ressources a entraîné une forte disparition des inégalités scolaire. De même, la répartition inégale des dépenses de protection sociale entre les régions, les zones rurales et urbaines et les groupes d'âge réduit leur impact.

La décentralisation revêt d'une importance particulière tant au niveau de l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques qu'au niveau de l'équité. La loi N°2004/17 du 22 juillet 2014 portant orientation de la décentralisation stipule dans son article 15 le transfert de compétences aux collectivités territoriales dans les matières nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif. De plus, dans son article 7, la loi stipule que tout transfert de compétence à une collectivité territoriale s'accompagne du transfert par l'Etat à celle-ci, des ressources et moyens nécessaires à l'exercice normal des compétence transférée. C'est dans ce contexte que le RNDH 2018 a choisi d'analyser en profondeur la thématique de la décentralisation. La décentralisation comme initiative politique est souvent conçu et implémenter avec des intentions explicites pour améliorer les résultats de développement au niveau infranational. De façon générale, elle se mesure sur les trois dimensions : (i) politique (relative à la décentralisation démocratique / dévolution (du pouvoir) incluant la représentation électorale locale, le transfert de pouvoir vers les niveaux infranationaux et au-delà de l'Etat, le renforcement de la voix des communautés (ii) fiscale (relatives aux compétences financières), et (iii) administrative .

L'objectif de l'étude est de comprendre si la mise en œuvre de la décentralisation peut contribuer à l'inclusivité de la croissance au Cameroun en améliorant l'efficacité des politiques et corriger le problème d'équité. Ainsi, l'étude mettra un accent particulier sur le rôle des collectivités *territoriales décentralisées (CTD) pour mieux adresser le problème de l'exclusion.*

Ainsi, l'étude analysera les questions liées (i) à la capacité des CTD à exercer les pouvoirs qui leur sont dévolus (ii) à la participation des populations, à l'accès à l'information, et à la redevabilité des résultats. Un consultant sera recruté à cet effet et les présents termes de référence définissent la consistance du cahier des charges pour réaliser cette étude

## **2. Objectifs de la consultation**

L'objectif général est d'analyser le rôle potentiel de la décentralisation dans la croissance inclusive au Cameroun.

Plus spécifiquement, l'étude visera à :

- i) Faire le point sur l'état des transferts des compétences aux communes ;
- ii) Faire le point sur le financement du développement au niveau infranational
- iii) Faire une analyse des mécanismes de participation à la prise des décisions et de la redevabilité des résultats;

- iv) Formuler des recommandations pour insuffler le rôle de la décentralisation dans la promotion de l'inclusion.

### 3. Résultats attendus

A l'issue de cette étude, le consultant produira un rapport d'analyse thématique contenant, entre autres :

- i. le point sur l'état des transferts des compétences aux communes :
  - ✓ administrative : contrôle local sur les ressources humaines, budget, gestion financière ;
  - ✓ Fiscale : revenus, dépenses et emprunt ;
  - ✓ Politique : compétences/ dévolution des pouvoirs
- ii. le point sur le financement du développement au niveau infranational
  - ✓ revue des accès/exclusion aux services de base au niveau infranational (la santé, l'éducation , l'énergie et les infrastructures de production) et la pauvreté:
  - ✓ revue du financement (efficacité et équité) des services de base (la santé, l'éducation , l'énergie et les infrastructures de production) :
- iii. Analyse des mécanismes de participation à la prise des décisions et de la redevabilité des résultats;
  - ✓ participation des citoyens : l'existence ou non et le fonctionnement des cadres de concertation dédiés à la participation des populations (donner la parole aux populations lors de la définition des politiques qui les concernent directement), budget participatif, les mécanismes institutionnels fonctionnels pour leur participation aux instances de prise de décision , rôle des associations de la société civile et d'autres acteurs non-gouvernementaux à aux programmes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion ;
  - ✓ accès à l'information : la disponibilité de l'information aux usagers dans les services publics (Affichage, existence Site web fonctionnel et actualisé, Guide de l'utilisateur, plaques signalétiques, coûts des services, diffusion des infos en français et en anglais) , information sur les droits et obligations des citoyens (fiscalité, budget, et autres), la diffusion systématique des informations sur les actes publics, notamment projets de développement et rapports de suivi-évaluation et d'audit, enquêtes publiques, décrets, arrêtés, etc.
  - ✓ redevabilité des résultats : participation des citoyens / accès à l'information/ redevabilité des résultats (renforcement des conditions de contrat social), information sur l'utilisation du budget ;
- iv. Recommandations pour insuffler le rôle de la décentralisation dans la promotion de l'inclusion
  - ✓ Renforcement des capacités des ressources humaines
  - ✓ Fournitures des services de base (la santé, l'éducation , l'énergie et les infrastructures de production)
  - ✓ Financement du développement au niveau infranational
  - ✓ rôle de la communication de proximité pour l'accès du citoyen à l'information (radios communautaire)

### 3. Approche méthodologique

x

h

L'étude sera menée par un consultant sous la coordination de l'équipe technique du RNDH : MINEPAT/PNUD.

Le consultant devra proposer un plan détaillé du rapport et une méthodologie appropriée pour analyser le rôle potentiel de la décentralisation à la croissance inclusive.

Dans son approche, en plus de la revue documentaires, les consultations auprès des acteurs au niveau national, le consultant mènera des études de cas pour faire ressortir les différences entre les communes urbaines et rurales et les régions. Un choix des communes à étudier seront déterminées avec l'équipe technique en début de mission.

Les données de l'ECAM 4 (pauvreté, notamment sur les revenus, l'accès aux services sociaux de bases, etc.), des ministères en charge de la Décentralisation, de l'Administration Territoriale et des Finances (transfert des compétences), revue des dépenses publiques (banque mondiale, Unicef) les textes sur la décentralisation ainsi que les différentes stratégies (stratégie du secteur gouvernance, la stratégie de lutte contre la corruption, la stratégie du secteur social, les indicateurs de gouvernance, paix et sécurité (GPS), ...), Afrobaromètre seront d'une très grande utilité pour mener l'analyse.

## 6. Livrables

- Une note méthodologique et le plan d'analyse et le calendrier approuvé,
- Un rapport final d'analyse avec une note de synthèse de 3 pages maximum.

## 7. Calendrier

La durée de l'étude est de huit (08) semaines à compter de la date de leur recrutement.

| Activités                                                                                                                                             | s1 | s2 | s3 | s4 | s5 | s6 | s7 | s8 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1. Méthodologie et Plan de travail du consultant                                                                                                      | x  |    |    |    |    |    |    |    |
| 2. Revue de la littérature (desk review) et entretiens avec les informateurs clés pour déterminer les dimensions et facteurs clés à prendre en compte | x  | x  |    |    |    |    |    |    |
| 3. Production d'un draft 0 sur la thématique                                                                                                          | x  | x  | x  |    |    |    |    |    |
| 4 . Etude de cas                                                                                                                                      |    |    | x  | x  |    |    |    |    |
| 5. Atelier technique : présentation du draft 0 sur la thématique                                                                                      |    |    |    |    | x  | x  | x  |    |
| 6. Analyse et production d'un Rapport provisoire                                                                                                      |    |    |    |    | x  | x  | x  |    |
| 7. Présentation et discussion du Rapport                                                                                                              |    |    |    |    |    |    | x  |    |
| 8. Intégration des commentaires et production du Rapport final                                                                                        |    |    |    |    |    |    |    | x  |

Les différentes étapes seront sanctionnées par une validation technique.

## 8. Profil du consultant

**Le consultant doit :**

1. Avoir au moins un niveau de BAC+5 en sciences sociales (économie, droit, statistique, démographie ou toute autre discipline connexe) ;
2. Avoir une expérience avérée en matière de décentralisation et de développement local ;
3. Avoir une expérience avérée dans l'élaboration des stratégies et plans de développement ;
4. Avoir une très bonne connaissance et pratique des logiciels d'analyse ;
5. Avoir une capacité de travail en équipe et de coordination des travaux ;
6. Avoir une bonne capacité dans la facilitation et l'animation d'ateliers ;
7. Avoir une excellente capacité rédactionnelle et de synthèse ;
8. Avoir la maîtrise du Français et de l'Anglais ;
9. Une publication dans le domaine sera un atout.

**N.B. Les candidatures féminines sont vivement encouragées**

**8. Procédure de soumission des candidatures:**

Les candidats intéressés sont appelés à déposer leur candidature dans les bureaux du PNUD à Yaoundé avec mention suivante : « **Consultation thématiques RNDH Décentralisation** » au plus tard 10 jours après publication de l'Appel à candidature, adressé à Madame La Représentante Résidente du PNUD/ Cameroun.

Les paiements seront effectués comme suit :

- ✓ 40% du paiement total à la soumission du rapport préliminaire ainsi que les outils validés ;
- ✓ 40% du paiement total à la livraison du rapport provisoire ;
- ✓ 20% du paiement total à la livraison du rapport final

Les candidats intéressés devront inclure dans leurs propositions les éléments suivants :

**a) Une offre technique**

1. Une note démontrant la bonne compréhension des présents Termes de Référence (2 pages maximum) et une note de présentation de la méthodologie envisagée pour l'étude (3 pages);
2. Le/s CV des/du consultant/s envisagé/s, et une présentation de ses/leurs références et expériences professionnelles (5 pages maximum).
3. Le calendrier envisagé pour la réalisation de l'étude ;
4. Disponibilité du/de la consultant(e) pendant les mois d'août 2018.

**b) Une offre financière**

- 1) **Une offre financière en CFA indiquant le budget global (hors taxes) sollicité pour mener la mission ainsi qu'un détail des prix et tarifs présentés (frais, per diem, transports, etc.) comme l'indique le tableau ci-dessous :**

| N°  | Composante de prix | Durée (Jours) | Prix. Unitaire | Montant |
|-----|--------------------|---------------|----------------|---------|
| 1   | Honoraire          |               |                |         |
| 2   | Déplacement        |               |                |         |
| 2.1 | Carburant          |               |                |         |
| 2.2 | Perdiem            |               |                |         |
| 3   | Communication      |               |                |         |

**9. Procédure d'évaluation des offres**

L'évaluation des prestataires reposera sur la méthode d'analyse cumulative (méthode de notation pondérée). L'attribution du contrat est faite au candidat dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit :

- adaptée/conforme/acceptable ;
- ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères techniques et financiers spécifiques à cet appel à candidatures.

Pourcentage des critères techniques : 70% ; Pourcentage des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% de réussite à l'évaluation technique seront pris en considération pour l'évaluation financière.

**a) Critères techniques – 70% de l'évaluation totale – sur 100 points**

| Critère d'évaluation                                                                                                                                                                                | Pondération                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Total des points (100 pts) |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Qualification et expérience</b>                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                            |
| Expérience prouvée dans les études similaires                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience dans les études similaires (<u>25 pts</u>)</li> <li>✓ Autres <u>10 pts</u></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                               | 25 pts                     |
| Avoir 5 ans d'expérience au minimum en sciences sociales, économie, droit, statistique, démographie ou toute autre discipline connexe                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ ≥ 5 ans d'expérience dans les questions de protection sociale (<u>15 pts</u>)</li> <li>✓ &lt; 5 ans d'expérience dans la conduite des évaluations/enquêtes soit en équipe ou individuellement (<u>10 pts</u>)</li> </ul>                                                                                                                                       | 15 pts                     |
| La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour mener l'enquête.                                                                                                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bonne présentation de la méthodologie avec le chronogramme et les activités (<u>15 pts</u>)</li> <li>✓ Présentation vague sans détails des tâches à faire (<u>7 pts</u>)</li> </ul>                                                                                                                                                                            | 15 pts                     |
| Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales dans le domaine de la décentralisation et du développement local | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales dans le domaine de la décentralisation et du développement local (<u>25 pts</u>)</li> <li>✓ Expérience de travail seulement avec le gouvernement, la société civile et les ONG internationales ; (<u>10 pts</u>)</li> </ul> | 25 pts                     |
| <b>Profil du Consultant</b>                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                            |
| Etre titulaire d'un BAC + 5 ou plus en sciences sociales (économie, droit, statistique, démographie ou toute autre discipline connexe                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bac + 5 ou plus en science sociale, ou autres diplômes similaires (<u>20 pts</u>)</li> <li>✓ Diplôme inférieur au Bac + 5 (<u>3 pts</u>)</li> </ul>                                                                                                                                                                                                            | 20 pts                     |

**b) Critères financiers – 30% de l'évaluation totale**

*Handwritten signature*

La formule suivante sera utilisée aux fins d'évaluation des propositions financières

$P = y(\mu/z)$  Dans laquelle :

$P$  = la proposition financière soumise à l'étude ;

$y$  = le nombre maximum de points pour la proposition financière ;

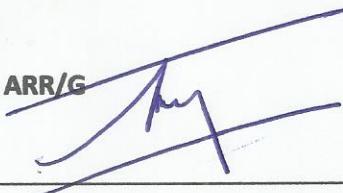
$\mu$  = le montant de la proposition la moins-disante ;

$z$  = le montant de la proposition soumise à l'étude ;

Préparé par : **Comité technique  
d'élaboration du RNDH**

Approuvé par :

  
**M. Saidou Hamadou, Coordonnateur du Comité**

  
**M. Zephirin Emini, ARR/G**